



Grèbes huppés

► Au bord du lac Amance

Ouvert aux activités motorisées — bateau à moteur, ski nautique, jet-ski — , le lac Amance, et notamment Port Dienville, fait le bonheur de tous : plaisanciers, pêcheurs, touristes, sportifs, etc.

Quel bonheur d'aller en bateau pique-niquer sur l'île aux Carpes ou sur l'île aux Oiseaux, équipées, chacune, d'un ponton permettant d'y accoster.

À pied, à vélo ou en rollers, la vélovoie des Lacs offre un point de vue imprenable sur le lac.

Quant à la plage, surveillée en juillet-août, elle est particulièrement appréciée des familles. D'autant que la station nautique propose de nombreuses activités de plein air aux enfants : frisbee-golf, jeux, skate-park, terrain multisports, beach-soccer...



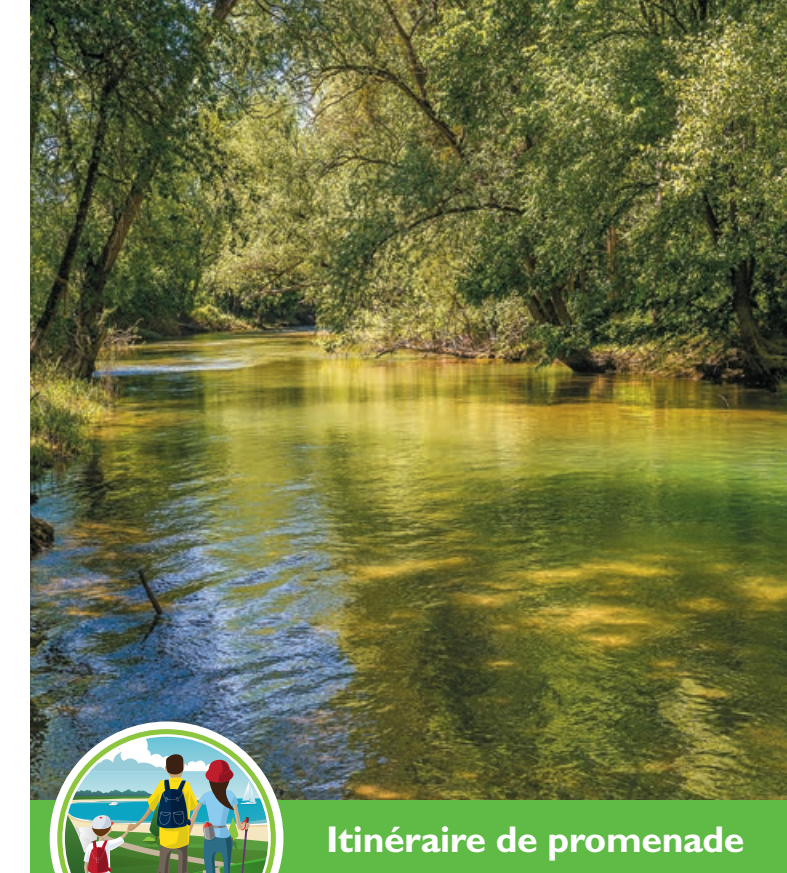
Cet itinéraire de promenade pédestre vous est proposé par le Département de l'Aube.

Le balisage est entretenu par le Comité départemental de la randonnée pédestre et par l'association des randonneurs de Brienne-le-Château.

Le Département veille à la sauvegarde des quelque 5 000 chemins inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (soit près de 3 000 km), ainsi qu'à la création d'itinéraires de promenade et de randonnée. Il exerce cette mission en liaison avec les collectivités, associations, organismes de protection de l'environnement, offices de tourisme, etc.

Le Département gère les équipements du littoral des trois lacs de la forêt d'Orient : ports, plages, vélovoie, accueil, entretien des sites, etc.


Département de l'Aube
Capitainerie de Port Dienville
Dienville
Tél. : 03 25 92 27 69
www.centre-sportif-aube.fr



Itinéraire de promenade

De Dienville à Radonvilliers

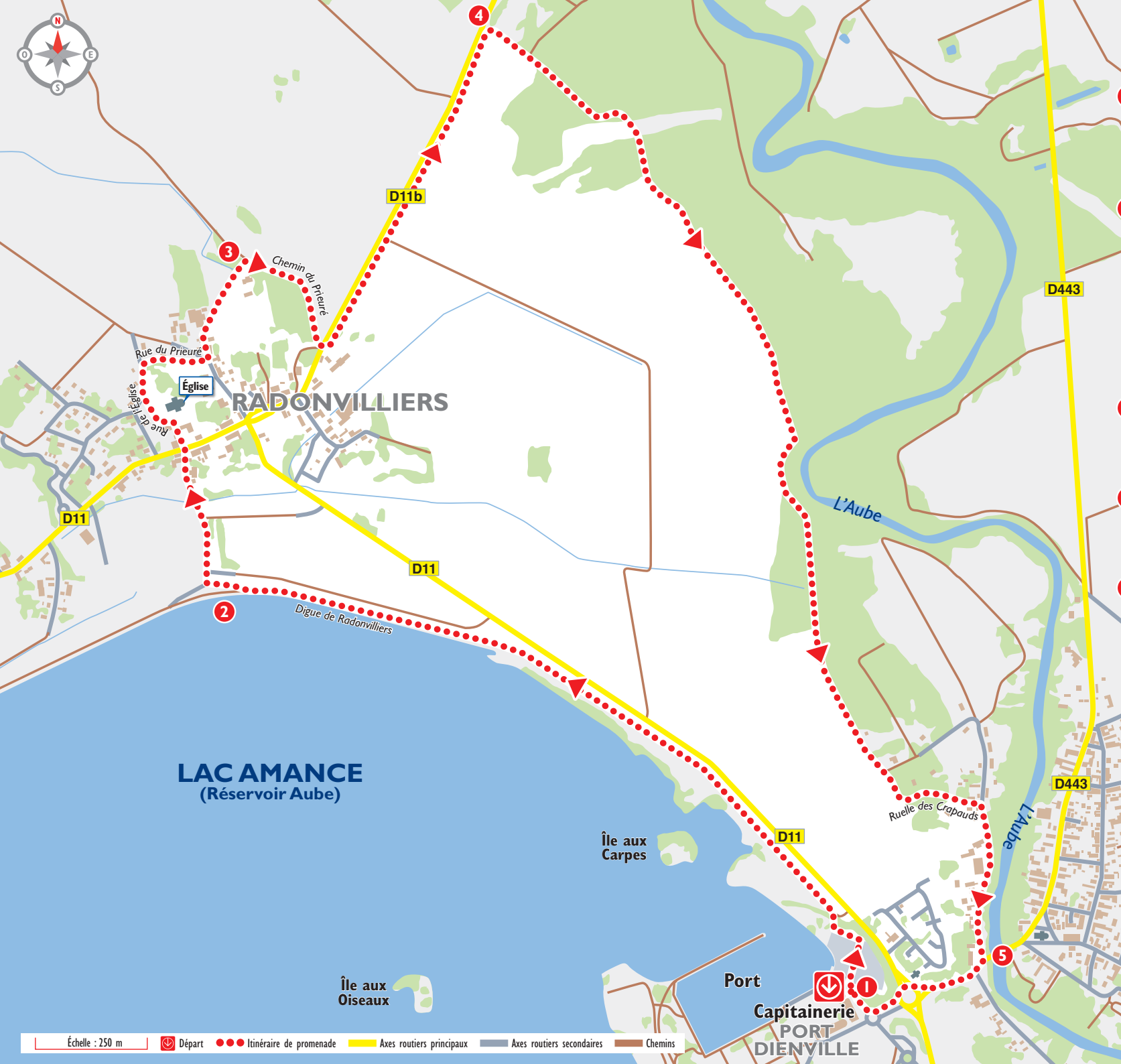
Capitainerie, Port-Dienville 

7,2 km 

1h50 

Circuit : F. Evénard (1990) / Photos : S. Bordier, F. Croset / Conception : Komunik / 05/2018





► Descriptif

- 1** Emprunter l'allée située face au point Information de la capitainerie. Traverser le parking situé à droite. Dans l'angle gauche, s'engager sur la vélovoie (balisage blanc et jaune). Longer la digue sur 1,5 km (soit une demi-heure de marche).
- 2** À la hauteur du panneau " Radonvilliers centre : 0,5 ", tourner à droite. Descendre, franchir la barrière et continuer tout droit vers le village (balisage jaune et rouge). Au carrefour, traverser, avec prudence, la Grande Rue pour emprunter la rue de l'Église. Poursuivre par la rue du Prieuré. La quitter rapidement pour bifurquer à droite. Au carrefour, prendre à gauche le chemin (bituminé) du Prieuré.
- 3** Arrivé à la maison isolée, s'engager à droite. Au carrefour (panneau Stop), traverser avec prudence. Tourner à gauche et longer la route D11B par le chemin.
- 4** S'engager dans le bois à droite. Suivre le balisage blanc et rouge pour rejoindre Dienville. Longer les cultures. Arrivé dans une ruelle (ruelle des Crapauds), au bout de celle-ci, tourner à droite.
- 5** À la hauteur du pont sur l'Aube, quitter le balisage. Monter à droite pour rejoindre Port Dienville, " Station nautique et de loisirs ", et la capitainerie, point de départ.

► Balisage, mode d'emploi

Traits de peinture de 10 cm de large environ, disposés à hauteur d'homme.

